

NOTICE**1. Nom du médicament vétérinaire**

FRONTLINE SPRAY 2,5 mg/ml solution pour pulvérisation cutanée pour chiens et chats

2. Composition

Par ml :

Substance active :

Fipronil.....2,50 mg

Excipients :

| | |
|----------------------|-------------|
| Copolyvidonum | 20,00 mg |
| Alcool isopropylique | 0,08 ml |
| Eau purifiée | q.s.p. 1 ml |

3. Espèces cibles

Chiens et chats.

4. Indications d'utilisation

Les indications thérapeutiques sont le traitement et la prévention des infestations par :

Puces : *Ctenocephalides* spp.

Tiques : *Ixodes ricinus*

Poux broyeur : *Trichodectes canis*
Felicola subrostratus

5. Contre-indications

Ne pas utiliser chez les animaux malades (maladies systémiques, fièvre, etc.) ou convalescents.

Ne pas utiliser chez les lapins, car des effets indésirables et parfois même létaux pourraient avoir lieu.

En l'absence d'études, l'utilisation de ce médicament vétérinaire n'est pas recommandée chez les espèces non-cibles.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

6. Mises en gardes particulières

Des tiques peuvent occasionnellement rester fixées. Pour cette raison, la transmission des maladies infectieuses ne peut pas être complètement exclue si les conditions sont défavorables.

Les puces de l'animal infestent souvent le panier de l'animal, le contenu et les zones régulières de repos comme les tapis et les canapés. En cas d'infestation massive et au début des mesures de contrôle, ces endroits devront être traités avec un insecticide adapté et aspirés régulièrement.

Pour une maîtrise optimale des problèmes de puces dans un ménage à plusieurs animaux domestiques, tous les animaux vivant dans le ménage doivent être traités avec un insecticide approprié.

Le produit n'est pas adapté au traitement direct de l'environnement.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Il est important de veiller à ce que les animaux ne se lèchent pas entre eux après le traitement.

Éviter tout contact avec les yeux de l'animal.

Ne pas pulvériser sur une peau lésée.

Le médicament vétérinaire peut être utilisé chez les chiots et chatons non sevrés.

Pour assurer un dosage correct, le poids vif doit être déterminé aussi précisément que possible pour éviter tout surdosage.

Laisser les chiots et les chatons sécher complètement dans un endroit chaud et bien ventilé avant de les remettre à leur mère.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Ce médicament vétérinaire peut provoquer une irritation des muqueuses et oculaire. De cette raison il faut éviter le contact du médicament vétérinaire avec la bouche, la peau et les yeux.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue aux fipronil ou à l'alcool devraient éviter le contact avec le médicament vétérinaire.

Éviter que le contenu ne vienne en contact avec les doigts. Si cela se produisait, se laver les mains avec de l'eau et du savon.

En cas d'exposition accidentelle, rincer l'œil soigneusement à l'eau claire.

Se laver les mains après application.

Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'application.

Les animaux traités ne devraient pas être manipulés et les enfants ne devraient pas être autorisés à jouer avec les animaux traités jusqu'à ce que le site d'application soit sec. Il est donc recommandé que les animaux ne soient pas traités dans la journée mais plutôt en début de soirée, et que les animaux récemment traités ne soient pas autorisés à dormir avec les propriétaires, surtout les enfants.

Traiter les animaux dans un endroit ventilé.

Il est recommandé de porter des gants jetables et des vêtements appropriés durant le traitement des animaux.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement :

Les chiens ne devraient pas être autorisés à nager dans les rivières pendant 2 jours suivant l'application (voir rubrique « Précautions particulières d'élimination »).

Gestation et lactation :

Peut être utilisé au cours de la gestation et lactation.

Surdosage :

Ne pas surdoser.

Le risque de présenter des effets indésirables (voir rubrique « Effets indésirables ») peut augmenter lors de surdosage. Il est donc recommandé de toujours traiter les animaux avec la posologie correcte selon le poids vif.

7. Effets indésirables

Chiens et chats :

| |
|--|
| Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) : |
|--|

| |
|---|
| Affections cutanées ¹ (rougeur, démangeaison, alopecie locale). L'hypersalivation ² , des symptômes neurologiques ³ (par exemple : sensibilité cutanée accrue, dépression), des vomissements et des symptômes respiratoires ont également été observés après utilisation. |
|---|

¹ Transitoires

² En cas de léchage, une brève période d'hypersalivation principalement due à la nature du solvant peut être observée.

³ Réversibles

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : {détails relatifs au système national}.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie cutanée.

Mode d'administration : Appliquer à rebrousse-poil sur toute la surface du corps, en ayant soin de couvrir la totalité de l'animal, afin de mouiller uniformément le pelage. Frictionner après application pour faire pénétrer le médicament vétérinaire jusqu'à la peau. Laisser sécher sans essuyer.

Posologie : 7,5 à 15 mg/kg, soit 3 à 6 ml par kg de poids vif, correspondant soit à 2 à 4 pulvérisations par kg pour les flacons de 250 et 500 ml, soit à 6 à 12 pulvérisations par kg pour les flacons de 100 ml.

Le médicament vétérinaire est efficace de 3 à 5 semaines contre les tiques et, en fonction de la pression parasitaire, de 1 à 3 mois contre les puces.

La pulvérisation permet la constitution d'un film de protection et donne un aspect brillant au pelage. En l'absence d'études de tolérance avec un intervalle de traitement plus court, le minimum d'intervalle de traitement est de 4 semaines.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Pour une efficacité optimale, il est recommandé de ne pas baigner ou shampooiner les animaux dans les 2 jours précédant ou suivant le traitement. Par ailleurs, si l'animal est baigné, il est recommandé de le traiter chaque mois et de ne pas donner plus de deux bains ou shampooings par mois.

10. Temps d'attente

Sans objet.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Pas de précautions particulières de conservation concernant la température.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur le flacon après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Le médicament vétérinaire ne doit pas être déversé dans les cours d'eau car fipronil pourrait mettre les poissons et autres organismes aquatiques en danger.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire non soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V168481

Flacons de 100, 250 et 500 ml.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Avril 2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Boehringer Ingelheim Animal Health Belgium SA,
Avenue Arnaud Fraiteurlaan 15-23,
1050 Bruxelles
Tél : + 32 2 773 34 56

Fabricant responsable de la libération des lots :

Boehringer Ingelheim Animal Health France SCS,
4 chemin du Calquet,
31000 Toulouse (France)

17. Autres informations